



Ville de Saint-Laurent-du-Var



柔道



saintlaurentduvar.fr

DOJO MUNICIPAL
HERVE ALLARI

Sommaire

Editorial

Dojo écolo : une aventure partagée

Page 3

Dojo écologique

Page 4

Partie technique et financière du projet

Page 6

Bâtiment exemplaire - respect de la nature

Page 7

Le dojo des Pugets : une installation sportive modèle

Page 8

Qu'est-ce qu'un dojo ?

Page 9

Un site pilote en matière de formation et d'éducation

Le stade laurentin judo : une référence nationale

Page 10

Handijudo et judo Adapté - Baby Judo

Page 11

Le judo et l'insertion - Événementiel et formations

Page 12

Historique et appellation

Page 13

Contact

Page 15

Dojo écolo : une aventure partagée

Saint-Laurent-du-Var, ville à vivre... Vous connaissez ce mot d'ordre. Désormais, Saint-Laurent s'impose comme une ville sportive. Le dynamisme laurentin rayonne dans tout le département mais aussi au niveau national. En effet, dans différentes disciplines nos clubs montent sur les podiums portant ainsi les couleurs de notre ville sur le devant de la scène.



Bien que le sport pour tous soit une évidence reconnue sur la commune avec par exemple l'accès et l'initiation aux différents sports qui sont facilités par la mise en place du coupon Sport et Ludisports, un sport d'élite se dégage montrant ainsi que « sport » rime avec « effort et volonté » mais aussi avec « plaisir ». Sans parler du sport dans les écoles et collèges... A Saint-Laurent, vous avez le choix ! Nous donnons aux associations sportives les moyens de leurs ambitions.

La réalité du sport laurentin tient en quelques points :

- **12.000 licenciés** au sein de la **Fédération du Stade Laurentin**
- **8.000 adhérents** pour l'**AGASC**
- **LUDISPORTS** et **COUPON SPORT**
- Une multitude de manifestations sportives qui ponctuent l'année
- **782.000 euros** de subventions pour les associations sportives en 2010
- **1.530.000 euros** versés à l'AGASC pour 2010

L'action politique s'exprime aussi par des projets pour les Laurentins tel que le **GYMNASE AU JAQUON pour un montant prévisionnel de 2.500.000 euros.**

Comme à l'accoutumée, nous faisons ce que nous disons car seuls les actes comptent. A la fois écologique et bâtiment exemplaire, **VOTRE** dojo « écolo » a été réalisé dans les règles de l'art pour la somme de 4.000.000 euros. Des études et un travail collaboratif avec tous les acteurs, des choix techniques innovants, une politique axée sur l'écologique et la responsabilité... humainement parlant, l'aventure fut riche. La concrétisation de tous les efforts des personnes impliquées dans ce magnifique projet s'est transformée en une immense fierté.

Cette réalisation est l'aboutissement d'une volonté commune de placer la politique sportive laurentine à un haut niveau à l'aide d'un bâtiment s'inscrivant à la fois dans la tradition mais également dans la modernité via le développement durable.

Mon ambition, et celle de mon équipe, à travers ce projet est d'apporter un service public local de qualité aux Laurentins. Ils pourront prolonger, en fréquentant le dojo, l'aventure que nous avons initiée pour eux.

Henri REVEL

Maire

*Vice-Président du Conseil Général
Vice-Président de Nice Côte d'Azur*



Préambule

Grand projet issu de la volonté de l'équipe menée par Henri Revel d'apporter au sport laurentin un équipement à la hauteur des ambitions de ses pratiquants. Ce dojo de 4.000.000 euros environ place indéniablement Saint-Laurent-du-Var comme une référence en la matière. Saint-Laurent-du-Var, une ville sportive ? Assurément !

Dojo écologique

Bâtiment responsable tourné vers l'énergie solaire

Les choix techniques mis en œuvre sont destinés à permettre au dojo de devenir un « bâtiment à énergie positive ». Dans cette optique, l'alimentation est principalement issue du soleil. Par exemple, la production d'eau chaude sanitaire est permise grâce à des capteurs solaires. De même, les capteurs solaires photovoltaïques fournissent une électricité entièrement revendue à EDF.

L'énergie la plus économique et la plus écologique reste celle qui n'est pas consommée !

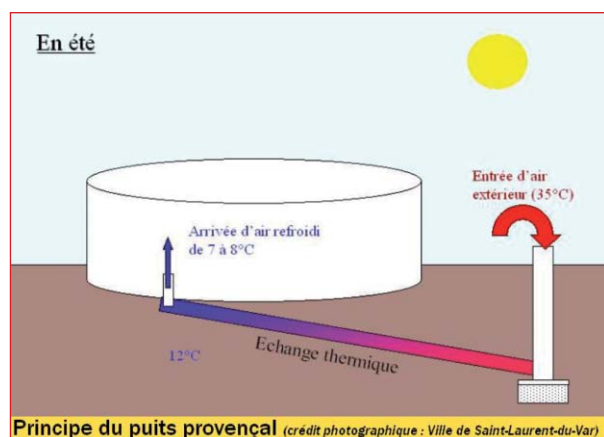
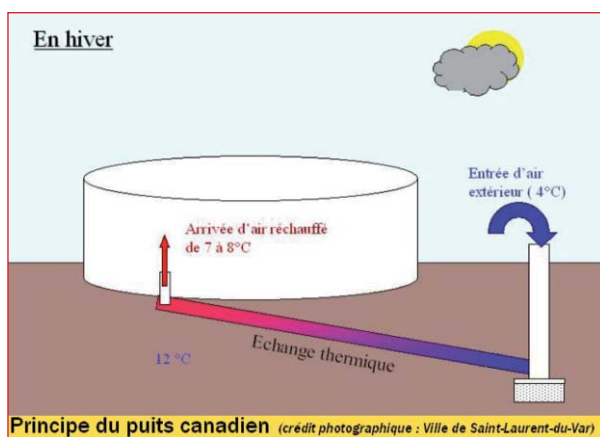
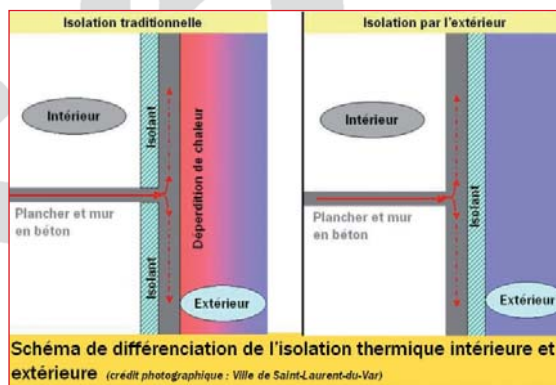
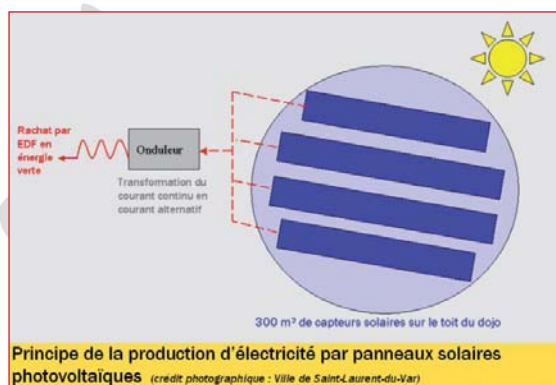
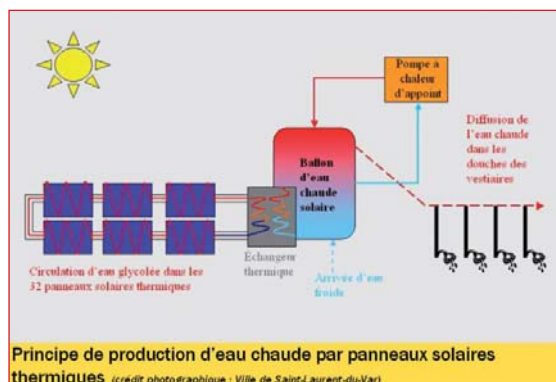
Isolation exceptionnelle

L'isolation est essentielle si l'on souhaite que toutes les techniques utilisées pour la maîtrise de l'énergie soient efficaces. Pour ce faire, le dojo opte pour différentes techniques dont une isolation par l'extérieur et un matériau intégré au bâtiment : les rupteurs de ponts thermiques (zones localisées dans la construction par lesquelles la chaleur s'échappe).

Système de ventilation économique : le Puits canadien ou provençal

Le Puits canadien (ou Puits provençal) installé au dojo des Pugets permet de tempérer l'air neuf en le faisant circuler dans un réseau de tubes souterrain. Alors que dans n'importe quel bâtiment, le fait de ventiler conduit à des dépenses énergétiques, au sein du dojo, le système engendre une diminution des consommations de chauffage (avec une ventilation préchauffante en hiver) et de climatisation (avec une ventilation rafraîchissante en été).

Les économies d'énergie, ce sont aussi des économies financières et une diminution des rejets de gaz à effet de serre !



« Soulignons la volonté de Monsieur le Maire de construire un bâtiment exemplaire dans le droit fil du Grenelle de l'Environnement. L'isolation du dojo par l'extérieur et les rupteurs de ponts thermiques vont permettre d'importantes économies d'énergie. Le Puits provençal d'un kilomètre de long, l'un des plus grand à l'heure actuelle, va jouer un rôle de tampon pour la régulation thermique. L'éclairage naturel, peu énergivore, le solaire thermique (70 m²) et le photovoltaïque (340 m²) sont autant d'équipements qui vont se traduire par un bâtiment à énergie positive. Enfin, l'utilisation massive du bois confirme notre volonté de participer à la réduction des gaz à effet de serre, volonté qui sera visualisée par un tableau indiquant la production instantanée d'électricité solaire et l'économie de tonnes de CO₂ réalisée ».



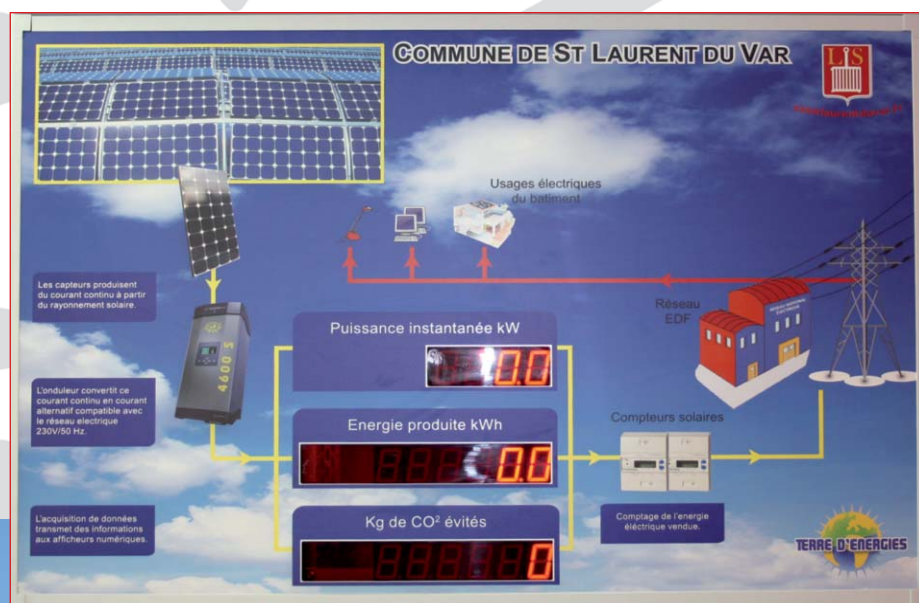
Rupteurs de ponts thermiques installés au niveau bas du dojo (crédit photographique : Ville de Saint-Laurent-du-Var)



Rupteur de ponts thermiques (crédit photographique : Ville de Saint-Laurent-du-Var)



Rupteurs de ponts thermiques intégrés au bâtiment (crédit photographique : Ville de Saint-Laurent-du-Var)



Partie technique et financière du projet

Le dojo «écolo » a été réalisé dans les règles de l'art pour la somme d'environ 4.000.000 euros. Saint-Laurent-du-Var a reçu près de 856.000 euros de subventions réparties comme suit :

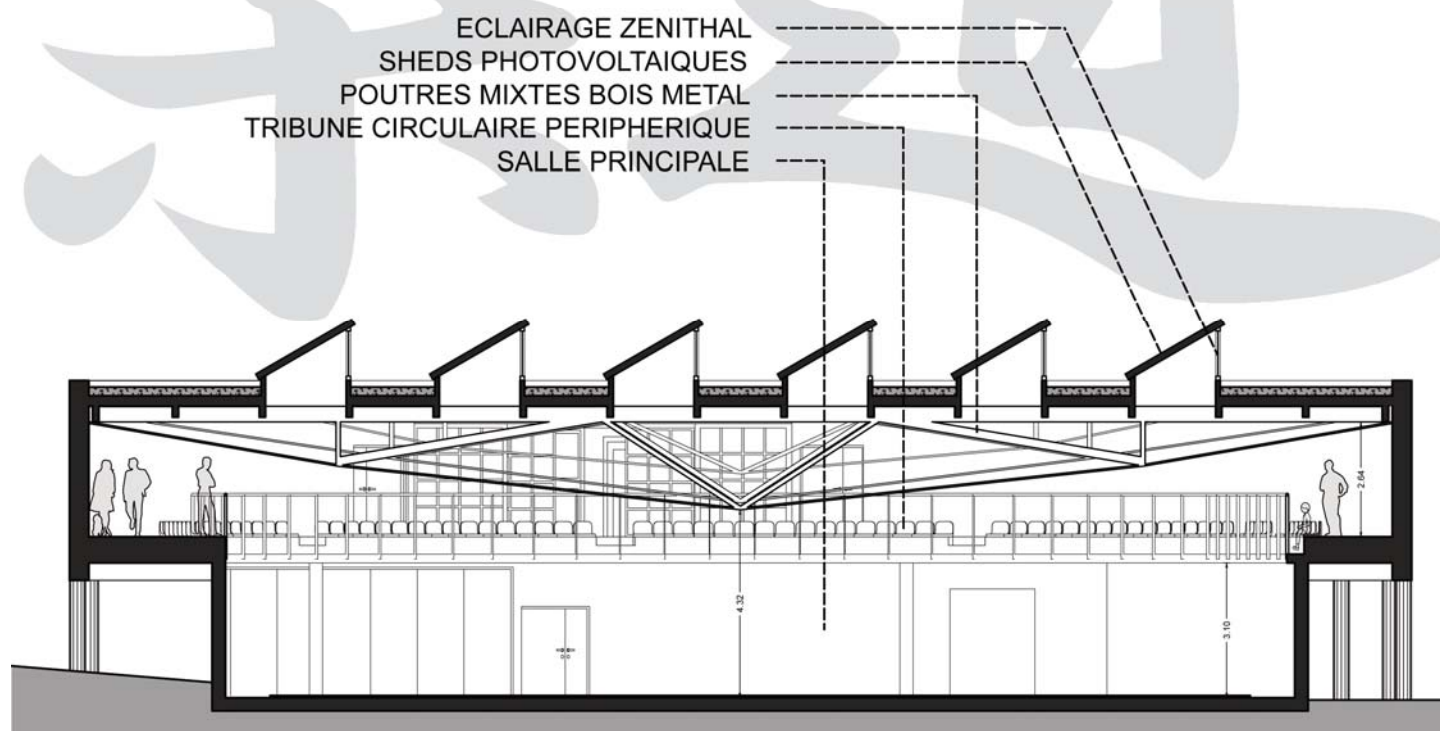
Centre National pour le développement du Sport.....	310.000 €
Conseil Général.....	302.283 €
Communauté urbaine Nice Côte d'Azur.....	128.455 €
Région (Photovoltaïque).....	75.168 €
ADEME (Installation solaire thermique).....	40.000 €

Soit un total de subventions..... 855.906 €

Afin de préparer la transition énergétique et la mutation durable de notre collectivité en corrélation avec les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement et la loi «Grenelle 1 », il a été demandé à l'équipe de maîtrise d'œuvre de proposer un projet de « bâtiment à énergie positive » tout en respectant l'esprit de la célèbre école japonaise de judo « Kodokan » souhaitée par les futurs utilisateurs.

Ceci s'est traduit par une séparation des niveaux du public et des compétiteurs avec la création d'une tribune périphérique de 300 m². Le dojo est parfaitement compatible avec l'objectif fixé par le Grenelle de l'environnement de diminuer de 40 % la consommation d'énergie et les émissions de CO₂ d'ici 2020. En matière d'isolation thermique et de l'abaissement de la consommation énergétique, cette construction ira au-delà de la réglementation thermique en vigueur actuellement.

Les procédés techniques mis en œuvre sont nombreux et sont en adéquation avec les objectifs ambitieux : isolation thermique par l'extérieur, structure mixte bois et béton, éclairage zénithal par sheds équipés de brise soleil servant de capteurs photovoltaïques, pompe à chaleur air-eau, production d'eau chaude sanitaire par panneaux solaires thermiques, centrale de traitement d'air double flux.



Bâtiment exemplaire - respect de la nature

Une architecture remarquable

L'ambition est affichée pour le dojo des Pugets : être un « bâtiment à énergie positive ». En intégrant les objectifs de Haute Qualité Environnementale (HQE) fixés par le Grenelle de l'environnement et la charte A.G.I.R. pour l'énergie comme sa charpente en bois et ses équipements destinés à réduire la demande énergétique, le dojo se positionne comme un bâtiment exemplaire par son impact environnemental.



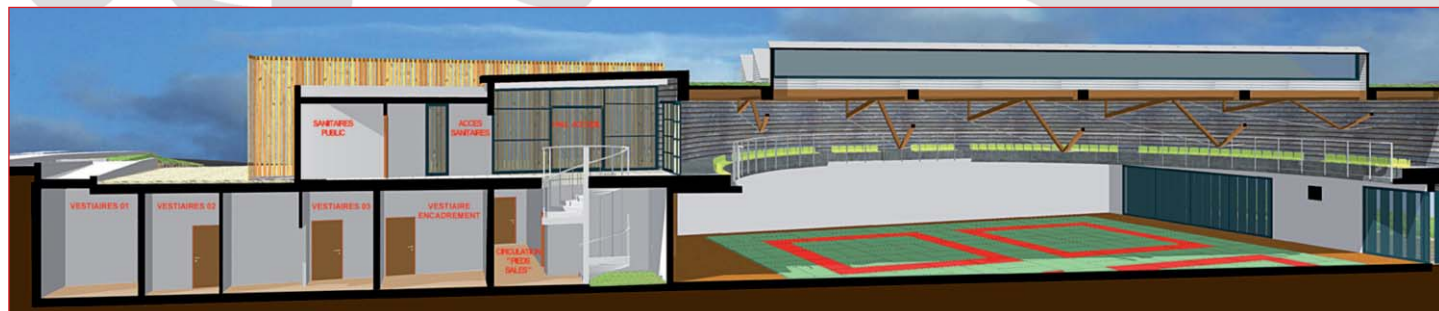
Accès et stationnement

L'accent a été mis sur la multiplicité des accès et le stationnement. Un parking et un espace deux roues sont prévus. L'accès par transport en commun est possible. De même, des équipements spécifiques pour les personnes à mobilité réduite sont dans le droit fil de la logique d'un accès pour tous.

Référence régionale

Avec une surface utile de 1 500 m² avec dépendances (quatre aires de combat, salle d'entraînement, salle de musculation, gradins pouvant accueillir 499 personnes), le dojo répond aux exigences quantitatives et qualitatives des compétitions régionales.

Orchestrée par la ville de Saint-Laurent-du-Var, ce projet devenu réalité met en lumière un modèle de développement durable appliqué aux installations sportives.



Respect de la nature

Nous avons pensé ce projet pour le sport et le plaisir mais aussi dans le cadre du respect de notre environnement naturel. Saint-Laurent-du-Var œuvre pour la biodiversité avec la Ligue pour la Protection des Abeilles et des Pollinisateurs. A cet effet, de nombreuses plantes et fleurs mellifères ont été plantées aux abords du dojo afin de reconstituer le bol alimentaire.

L'objectif est de sensibiliser le public sur l'importance de l'abeille et des autres pollinisateurs dans la chaîne alimentaire.

Le dojo des Pugets : une installation sportive modèle

La politique sportive engagée depuis 1995 a vu le nombre de licenciés s'accroître considérablement sur la commune pour atteindre aujourd'hui plus de 12 000 licenciés.

Ce résultat est le fruit d'un travail collaboratif orienté vers le haut niveau et une ouverture au plus grand nombre. Pour cela, la municipalité peut compter sur un tissu associatif dense, créatif et le travail d'éducateurs aux compétences reconnues.

C'est dans cette dynamique qu'évolue le stade laurentin judo, l'un des plus anciens clubs de sport de la commune qui n'a cessé d'évoluer depuis 50 ans, portant haut les couleurs locales avec de nombreux titres nationaux et internationaux. Des résultats qui ne sauraient exister sans un travail de fond porté par une volonté d'éduquer et tourné vers l'insertion.

En se dotant de ce nouveau dojo, l'objectif avéré de Saint-Laurent-du-Var est double :

- 1 - Favoriser le développement du sport pour tous en s'inscrivant dans une dynamique urbaine nouvelle, conforme au paysage.
- 2 - L'engagement de la municipalité dans une construction durable, en investissant au départ pour dépenser moins pendant toute la durée d'exploitation du bâtiment.

Au-delà de la validation du cahier des charges ambitieux, tous les collaborateurs liés à ce projet souhaitent vivement la réalisation d'une installation sportive conçue pour l'épanouissement, l'entraînement des jeunes, la formation et le respect de l'environnement.



Qu'est-ce qu'un dojo ?

En japonais Dojo signifie le lieu (Jo) où l'on étudie la voie (Do).

Traditionnellement utilisé pour la méditation Zen au Japon, il devient également la salle d'entraînement aux Arts martiaux.

Il s'agit donc d'un lieu d'éducation et de progression à la fois technique, morale et mentale.

Une référence régionale : un esprit sain dans un corps sain, le tout dans un bâtiment HQE.

Entre tradition et modernité, ce bâtiment d'inspiration traditionnelle japonaise est un modèle technologique en matière d'économie d'énergie.

Avec ses aires de combats, ses salles d'entraînement et de musculation, les gradins pouvant accueillir environ 500 personnes... ce sont 1500 m² avec dépendances mis à la disposition du public ; le dojo répond aux exigences quantitatives et qualitatives de compétitions régionales.



Zenryoko zenyo : le meilleur emploi de l'énergie

精力善用

Cette maxime de maître Kano (fondateur du judo), véritable principe fondateur du judo se veut également le maître mot du nouveau dojo laurentin.

En effet, en intégrant les objectifs de haute qualité environnementale (HQE) fixés par le Grenelle de l'environnement et la charte A.G.I.R pour l'énergie comme sa charpente en bois et ses équipements destinés à réduire la demande énergétique, le dojo se positionne comme un bâtiment exemplaire par son impact environnemental.

Un site pilote en matière de formation et d'éducation

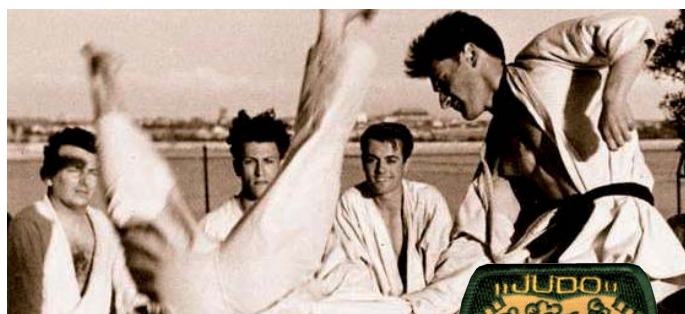
Le Judo à Saint-Laurent-du-Var c'est 50 ans d'existence au service de valeurs morales.

Ainsi des pratiquants de toujours et des jeunes pousses partagent la même passion dans une ambiance conviviale et studieuse sous l'œil attentif de maître José Allari (ceinture noire 8ème dan) fondateur de la section.

Chiffres clés :

Aujourd'hui le Stade Laurentin Judo représente plus de 500 licenciés dont 91 ceintures noires formées au club.

Plus de 100 professeurs diplômés d'état ont aussi été formés à la section Judo du Stade Laurentin.



Le stade laurentin judo : une référence nationale

Autour des tapis de la capitale, le Stade laurentin judo a toujours été reconnu comme un club formateur, avec de nombreux champions tels Michel Nowack médaillé Olympique, Manuel Armitano, Jérémy Cillario, Gilles Nahon, Gilles Musquin, Bernard Cras, Jean François Salvadori, tous médaillés mondiaux Universitaires, Militaires et Masters, ainsi que Gilles Bonhomme et Eric Colleuil médaillés Européens.

Mais aussi de très nombreux titres nationaux individuels et par équipes représentant toutes les tranches d'âge.

Le secret de la réussite ? José Allari vous répond :

« Par le biais de l'enseignement du Judo nous sommes les garants de valeurs fondamentales.

Le respect, le contrôle de soi, l'amitié et la transmission sont les maîtres mots de notre école ».



Aussi, au delà de la pratique traditionnelle et compétitive, dispensée six jours sur sept, y compris durant les vacances scolaires, le club a développé d'autres sections représentatives de son état d'esprit.

Objectifs et ambitions : Entraide et prospérité mutuelle

自他融和共栄

JITA YUWA KYOEI (entraide et prospérité mutuelle).

10



Handijudo et judo Adapté

Le judo adapté est un moyen privilégié de développement physique, mental et affectif.

Depuis maintenant 10 ans, le club ouvre ses portes aux personnes en situation de handicap.

Pour l'enfant, l'adolescent ou l'adulte handicapé, sa participation et son engagement sont synonymes d'effort, de préparation, de courage, de dépassement de soi pour atteindre l'objectif fixé.

Toutes ces personnes découvrent et font l'apprentissage de la joie d'agir, de la confiance en soi, du respect de l'autre et des règles. Bonheur, peine, rires, larmes se manifestent au gré des performances où la reconnaissance est toujours au rendez-vous.

La section qui accueille des déficients intellectuels et sensoriels représente plus de 30 licenciés qui viennent quotidiennement fouler les tatamis avec leurs éducateurs.

C'est donc aussi dans le but de favoriser l'accès aux personnes à mobilité réduite que le dojo a été pensé. Cette démarche se situe dans le droit fil de la politique communale qui veut donner accès à tous et œuvre en permanence pour favoriser l'intégration et l'insertion des personnes en situation de handicap.

Le projet pour cette section :

Dans un souci de mutualisation, l'objectif est d'ouvrir le dojo aux institutions (instituts médico-éducatifs, instituts médico-sociaux, centres d'accueil de jour...) qui souhaitent inscrire le judo dans leur programme pédagogique.

Le Baby Judo

Le Baby judo est un moyen de développer la motricité de l'enfant de moins de 6 ans à travers une pédagogie basée sur les jeux d'opposition.

Nous insistons sur l'apprentissage des règles d'hygiène et comportementales en groupe ainsi que l'apprentissage des chutes pour progresser en toute sécurité.

L'initiation au Judo, grâce aux habiletés motrices fondamentales liées à cette pratique, permet de mettre les élèves dans les meilleures conditions pour débiter l'activité à partir de 6 ans.

La section Baby représente environ 60 enfants.

Le projet pour cette section :

Développer une section complémentaire et de nouveaux créneaux avec du matériel adapté au développement psychomoteur de l'enfant : matelas, modules et mannequins en mousse. La section Baby Judo représente la première étape qui a pour objectif la création du futur judoka afin de le mener vers la ceinture noire.



Le judo et l'insertion

En collaboration avec l'association Laurentine C.R.E.M. (Conseils, Ressources, Ecoute, Médiation), le stade laurentin judo a créé une section insertion.

Le judo a été intégré au programme de formation des jeunes en difficulté.

Ainsi, « la voie de la souplesse » devient un moyen pour favoriser l'insertion sociale au travers d'une action d'accompagnement culturelle, sportive et ludique basée sur les principes moraux et les règles inhérentes à la pratique d'un art martial.

Le but est de favoriser la socialisation, l'apprentissage des règles par l'apprentissage de la discipline sportive.

A ce jour, une centaine de jeunes a participé au programme « Judo-insertion ».

Le projet de cette section :

Parvenir à une intégration complète des jeunes en leur permettant de participer aux cours traditionnels en leur proposant une aide financière et matérielle.

Evénementiel et formations

Outre l'enseignement du judo proposé aux licenciés du club, le nouveau dojo a vocation à accueillir compétitions et formations de niveau régional.

Formations : Stages de Katas, formation des brevets d'état, stages de formation des enseignants, stages de préparation à la performance.

Compétitions : Tournois, compétitions régionales.



Historique et appellation

Depuis 1952, le Judo se pratiquait déjà à Saint-Laurent-du-Var, dans un premier Dojo, au Nérolium, un grand hangar où l'on entreposait les fleurs d'oranger au mois de mai. C'était un plaisir de se rendre au Dojo. Le second était, à l'origine, un grand dancing qui fut, par la suite, transformé en coopérative agricole de Saint-Laurent-du-Var pour devenir maintenant l'école Fahnestock et puis un troisième Dojo remplace le précédent, rue Desjobert, en 1957.

En septembre 1962, César et José ALLARI donnaient naissance au quatrième Dojo rue Notre Dame, actuellement garage mécanique, qui devait marquer le début du Stade Laurentin Judo actuel.

S'ensuit l'ouverture d'un cinquième Dojo aux anciennes douches municipales, maintenant Maison des Anciens Parc Layet. S'ouvre ensuite la Salle Omnisports, Parc Layet au rez de chaussée, sixième Dojo.

Un long parcours qui se termine par notre magnifique projet « votre dojo écolo » plus spacieux et mieux adapté au nombre de licenciés de Saint-Laurent-du-Var.

Le dojo s'appellera « Hervé ALLARI » en hommage à Hervé ALLARI né le 04 juin 1966. Jeune sportif laurentin fils de César et Antoinette ALLARI, il remporte plusieurs championnats départementaux et régionaux avant de nous offrir dès sa première année cadets, un titre de vice-champion de France Scolaire. Il nous a quitté en Janvier 1982, à l'âge de 16 ans.



Tout sur le Stade Laurentin Judo :
www.club-judo.fr

L'avis de Monsieur José ALLARI
Président du Stade Laurentin Judo :

« Ce magnifique équipement donnera une nouvelle impulsion au monde du judo Laurentin, fort déjà de ses 500 pratiquants. Il nous permettra notamment de développer l'organisation de rencontres, de stages, de compétitions... mais également d'accueillir les parents qui désirent s'initier à notre sport par la pratique du TAÏSO (préparation du corps en japonais). Nous formerons, dans les meilleures conditions possibles, nos futurs champions ».

Le mot de Monsieur Gérard BERTANY
Adjoint au Maire délégué aux Sports :

« Ce nouveau dojo va permettre d'accueillir de manière optimale et dans un cadre exceptionnel les 500 licenciés du Club de Judo de Saint-Laurent-du-Var. Cet équipement qui n'a pas son pareil dans la région, voire même au-delà, va permettre au Président Maître José ALLARI – 8ème DAN – de s'exprimer pleinement et permettre à tous les judokas de porter encore plus haut les couleurs de notre belle commune.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont œuvré pour que ce lieu prenne vie : les professionnels, les entreprises, les services municipaux et aussi tous les bénévoles, éducateurs, professeurs et sportifs du Stade Laurentin Judo ».





saintlaurentduvar.fr